



Déclaration de la Tunisie à la 58^{ème} session du Groupe consultatif commun (JAG) du Centre du commerce international (ITC)

Merci Mme la Présidente,

Je tiens, tout d'abord, à vous féliciter, Excellence, Mme l'Ambassadrice pour votre nomination en tant que Présidente de la 58^{ème} session du JAG et remercier SE l'Ambassadrice Theodore pour son rapport et l'excellent travail accompli durant sa présidence de la 57^{ème} session.

Ma délégation voudrait, également, remercier, Mme Coke-Hamilton, la Directrice exécutive de l'ITC, pour son rapport exhaustif et les efforts forts appréciables de son équipe, à Genève et ailleurs, ainsi que la Directrice générale de l'OMC, Dr Ngozi, et la Secrétaire générale de la CNUCED, Mme Rebeca Grynspan, pour leur présence ce matin et leurs remarques liminaires substantielles. Nous nous réjouissons, à cet égard, du niveau de collaboration et de coordination accrues entre les trois organisations, dans la recherche de réponses adaptées aux pays en développement et aux économies fragilisées, notamment en faveur des MPME, fortement impactées par les répercussions persistantes des polycrises et raison d'une reprise difficile.

Mme la Présidente,

La Tunisie note avec satisfaction les réalisations et bilans relatés dans le rapport 2023 de l'ITC et salut le niveau d'investissement de ses équipes ainsi que le dynamisme enregistré avec les partenaires et les donateurs.

Nous soulignons particulièrement les progrès réalisés dans le cadre des initiatives stratégiques, particulièrement sur l'écologie et le numérique, l'amélioration de la gestion interne axée sur les résultats et l'innovation continue dans les actions, cherchant à optimiser l'impact sur le développement durable à travers le commerce.

Nous reconnaissons, à cet égard le choix judicieux de se focaliser sur la connectivité des MPME comme levier et catalyseur pour d'autres objectifs de développement.

En dépit d'un contexte économique inquiétant notamment quant aux bilans de la crise climatique et la mise en œuvre du Programme de développement durable des Nations Unies, l'ITC enregistre un bilan remarquable au lendemain de ses 60ans d'existence.

Evoluant d'une petite agence d'assistance technique à une solide institution de développement axée sur le commerce, l'ITC a su s'adapter aux besoins évolutifs des petites entreprises et veiller à ce qu'elles reçoivent, dans la mesure du possible, l'appui nécessaire pour se maintenir et prospérer. C'est en substance cette étroite fusion avec l'environnement

des MPME qui a permis à l'ITC de développer l'accompagnement le mieux approprié et de refléter les besoins réels de cet important tissu économique.

Mme la Présidente,

La Tunisie est étroitement attachée aux programmes de coopération avec l'ITC et œuvre à les renforcer en s'appuyant sur les succès des projets réalisés et/ou en cours.

Cette détermination s'est réaffirmée à l'occasion d'une récente rencontre, pas loin que ce mois-ci aux locaux de l'ITC, qu'a eu la Ministre du Commerce et du Développement des Exportation tunisienne avec la D.E.A ainsi que la Division de développement des marchés.

Ce fut l'occasion idoine pour souligner que les résultats encourageants des projets mis en œuvre en Tunisie, à l'instar du programme GETEX-MENATEX pour le secteur du textile et de l'habillement qui vient de se lancer dans sa deuxième phase, l'Initiative de financement des femmes entrepreneures dans le digital (We-Fi) et/ou le comconnect Tunis Hub, gagneraient à être répercutés sur d'autres secteurs à fort potentiel et à toucher d'autres populations cibles.

Le programme de partenariat récemment lancé avec le centre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'exportation constituera, à ce titre, une opportunité pour hisser la collaboration avec le Centre à un niveau stratégique.

Par ailleurs, l'ensemble des pays africains membres de la Zone de libre-échange continentale africaine demeurent attachés à un accompagnement adapté de la part de l'ITC aux exigences de l'implémentation de la Zlecaf, notamment, le processus assez complexe de la mise en œuvre des multitudes d'accords ratifiés.

Pour conclure, nous réitérons notre appui aux travaux de l'ITC et notre conviction que les prochaines années, à l'instar des 60 années écoulées, marqueraient un avenir plus prospère aux MPME dans les PED.

Nous saluons, à ce titre, l'engagement accru de la communauté de bailleurs de fonds et de partenaires et la diversification de ses interventions. Leur rôle demeurant indispensable et vital pour l'accomplissement des travaux du Centre et la pérennisation de ses actions.

Je vous remercie Mme la Présidente.